RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Temp'O
LE MAG DE L'EAU
DU GRAND SUD OUEST
ÉPISODE 3/8


Photo AEAG

ACCÉLÉRER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE POUR PRÉSERVER L'EAU

La situation dans le grand Sud-Ouest

Le bassin Adour-Garonne sera dans quelques années l'un des territoires de l'Hexagone les plus exposés au changement climatique. Le débit de la Garonne a déjà baissé de 25% en vingt ans et si rien n'est fait, d'ici 2050, le déficit annuel pendant la période sèche passera de 250 millions de m^3 aujourd'hui à 1,2 milliard de m^3.
Par ailleurs, si la qualité de l'eau s'est améliorée, les nitrates et pesticides dégradent encore 40% des masses d'eau superficielles et souterraines du grand Sud-Ouest.
L'agriculture, activité économique majeure du bassin, a un impact important sur la préservation de l'eau tant sur sa qualité que sur sa disponibilité. L'accès à l'eau et la sécurisation des ressources en eau sont essentiels pour les agriculteurs et pour la production alimentaire du bassin. L'agriculture de 2050 ne sera pas celle d'aujourd'hui et devra faire face à des changements dans la disponibilité de l'eau.
Autre enjeu fondamental : la création de valeur et l'attractivité de l'agriculture pour les générations futures.
Dans ce contexte, l'agroécologie apparaît comme une des solutions. Elle cherche à mettre l'écologie au cœur du fonctionnement des systèmes agricoles pour les rendre plus durables.

3 objectifs majeurs qui allient Environnement, Économie et Social

Un Pacte pour accélérer la transition de nos systèmes agricoles vers ces pratiques a été signé par l'État, les régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine, les deux Chambres régionales d'agriculture, les Coopérations agricoles des 2 régions, l'Agence de l'eau Adour-Garonne et l'INRAE Il vise à garantir un accès à une eau de qualité, mais également à une production agricole à la hauteur des enjeux climatiques, économiques et sociaux.
Ce pacte définit 3 grands objectifs et le rôle de chacun des partenaires :
- Le premier est l'atteinte du bon état pour 70 % des masses d'eau superficielles du bassin, dès 2027. Un objectif qui suppose la réduction des nitrates et pesticides.
- Le deuxième est de contribuer à l'effort de sobriété par des économies d'eau.
- Troisièmement, le pacte prévoit une évolution vers une agriculture productive alliant préservation de l'environnement et rentabilité pour l'ensemble des acteurs de la filière.

L'agroécologie pour atteindre les objectifs visés

Après 5 ans d'expérimentations, d'enquêtes et de modélisations coordonnées par l'INRAE, les résultats démontrent que les pratiques agroécologiques peuvent permettre de mieux gérer les flux d'eau et améliorer la qualité de l'eau, avec une rentabilité économique comparable, voire meilleure, à celle obtenue par des pratiques conventionnelles.
Pour massifier ces pratiques vertueuses, le Pacte prévoit un soutien technique et financier aux porteurs de projets locaux. 41 projets sont actuellement retenus et 16 sont déjà financés. Par exemple, l'Agence de l'eau accompagne le développement de nouvelles cultures (lin, chanvre, angélique, bourrache), la création de deux conserveries bio, la structuration de filières légumineuses. Elle soutient également des éleveurs, pour leur impact positif sur la qualité et la rétention de l'eau et le maintien de la biodiversité et des paysages.

3 QUESTIONS à PHILIPPE BRU

Directeur opérationnel de Beauvallet

« LE DUO GAGNANT ENTRE L'ÉLEVAGE ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX »

Quel est votre engagement dans la transition agricole ?

Beauvallet a fait le choix de valoriser les vaches Aubrac et Limousine Or Rouge élevées sur des territoires qualifiés à Haute Valeur Naturelle. Cette labellisation indique une diversité de l'assolement, l'extensivité des pratiques ainsi que le maintien d'infrastructures agroécologiques telles que les haies, les mares, les lisères de bois, les prairies naturelles humides et les prés vergers.

Quel lien faites-vous entre l'élevage et la préservation de la ressource en eau ?

Ainsi, tout en garantissant une viande de qualité exceptionnelle, les territoires promus par la filière protègent la biodiversité animale et végétale et préservent l'équilibre hydrique des écosystèmes.

Les élevages qualifiés Haute Valeur Naturelle favorisent le maintien des prairies permanentes, des prairies humides (véritables éponges naturelles) et de l'ensemble des infrastructures agroécologiques. Autant de dispositifs qui freinent le ruissellement et l'érosion des sols tout en jouant le rôle de véritable filtre naturel.

Quelle collaboration entre l'agence de l'eau Adour-Garonne et Beauvallet ?

Notre collaboration vise à promouvoir un modèle économique viable pour les agriculteurs engagés dans la protection de l'environnement. L'Agence de l'eau joue un rôle de conseil technique auprès des éleveurs et les informe des différents dispositifs financiers dont ils peuvent bénéficier pour des pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Elle peut ainsi les inciter à développer des prairies humides ou tout autre pratique agroécologique. Elle intervient également dans le financement de l'audit nécessaire à la qualification de Haute Valeur Naturelle.

QU'EST-CE QUE L'AGROÉCOLOGIE ?

Une agriculture qui permet un équilibre entre production et environnement en préservant les sols, l'eau et la biodiversité.

Des pratiques agricoles qui s'appuient sur

4 RÈGLES :
- Couverture des sols
- Réduction du travail des sols jusqu'au non labour
- Diversification des cultures et allongement des rotations
- Plantation de haies/d'arbres dans les champs

L'AGRICULTURE DANS LE GRAND SUD-OUEST

Force vive de l'économie du bassin, l'agriculture doit également faire face aux défis climatiques et participer à la préservation de l'eau et de la biodiversité.

1/3 des exploitations agricoles françaises sont situées dans le bassin Adour-Garonne

50% de la surface exploitée soit **5.3 millions d'hectares**

3 millions d'ha en culture

500 000 ha irriguées dont 30% en agriculture bio

94 000 exploitations agricoles

11% exploitations en agriculture biologique pour 580 000 ha

230 000 emplois directs et indirects

4,8% du **PIB** (par rapport à une moyenne nationale de 2,8%)

AGROÉCOLOGIE : DES SOLUTIONS POUR L'AGRICULTURE FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

L'agroécologie est-elle l'agriculture de demain ?

Des experts vous répondent aujourd'hui à 12 h 20 sur ViàOccitanie

BOX canal 30
TNT canal 31 ou 33

Quelles sont les pratiques agroécologiques ? En quoi sont-elles utiles ? Quels services rendus face au changement climatique pour la préservation de l'eau et de la biodiversité ? Quels sont les principaux freins à leur mise en œuvre ? Voici quelques-unes des questions auxquelles répondront les experts réunis pour la 3ème émission de « Temp'O », le mag de l'eau du grand Sud-Ouest.
Nicolas ILBERT, Directeur territorial à la Délégation Atlantique-Dordogne de l'agence de l'eau Adour-Garonne, nous éclairera sur le poids de l'agriculture dans le grand Sud-Ouest et les enjeux de cette transition agroécologique à grande échelle. **Lionel ALLETTO,** Directeur de recherche à INRAE, nous dira tout de l'agroécologie et de ses bénéfices. Enfin, **Marie FROCHEN,** Chargée de mission agriculture à l'agence de l'eau Adour-Garonne, précisera l'importance d'accompagner les filières pour garantir les débouchés aux agriculteurs. Ensemble, ils analyseront l'impact et les services rendus par ces pratiques face au changement climatique.

Vous avez des questions ? Envoyez-les à tempo@eau-grandsudouest.fr, nous y répondrons dans les prochaines émissions.

Temp'O
Votre nouveau rendez-vous

PUBLI-REPORTAGE